

Transhumance et durabilité des systèmes de production des éleveurs en Afrique sub-humide

Le cas de la sédentarisation des éleveurs Peul Mbororo du Nord Cameroun

Kossoumna Liba'a Natali (1)

Patrick Dugué (2)

(1) Géographe, Université de Ngaoundéré, Cameroun. kolibaa@yahoo.fr

(2) Agronome, Cirad-ES, UMR Innovation, Montpellier, France. patrick.dugue@cirad.fr

Résumé

En Afrique sub-humide et plus particulièrement au Nord du Cameroun, la croissance continue de la population rurale accroît les concurrences entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès aux ressources naturelles. Les décideurs souhaiteraient voir les éleveurs se sédentariser avec leurs troupeaux et abandonner la transhumance. En fait on constate bien une fixation de l'habitat des éleveurs mais aussi le maintien de la transhumance saisonnière pour une grande partie du cheptel. Les principales raisons de cette semi-sédentarisation des éleveurs Mbororo et de leur famille sont à la fois d'ordre économique mais surtout social : reconnaissance par les pouvoirs publics des campements des éleveurs comme des villages, revendication d'infrastructures (forage, école), acquisition de droits fonciers. Mais la superficie des territoires qui leur sont alloués est souvent trop réduite pour pouvoir maintenir sur place les troupeaux. Les éleveurs sont donc obligés de poursuivre la pratique de la transhumance qui permet une exploitation raisonnée dans le temps et l'espace des ressources fourragères. Du point de vue économique, cette forme de sédentarisation rapproche ces éleveurs des marchés à bétail et facilite l'acquisition des informations utiles au commerce. Ces systèmes de production semblent performants dans la mesure où les unités de production sont autosuffisantes en céréales et en lait et dégagent un solde financier. Leur durabilité dépend du maintien de la transhumance en toute sécurité et donc des grands parcours situés hors des territoires de fixation des familles d'éleveurs.

Mots clés : éleveur, agriculteur, système de production, foncier, insécurité, développement durable, sédentarisation, transhumance, Savane, Cameroun

Introduction

En Afrique sub-humide, l'élevage extensif transhumant est souvent considéré par les décideurs politiques et les techniciens comme une activité dégradant l'environnement. Dans un contexte de croissance continue de la population rurale et donc d'augmentation des besoins en terres, ces décideurs souhaiteraient voir les éleveurs se sédentariser et valoriser des parcours délimités. Ceci devrait les amener à réduire les déplacements de leur troupeau, à ne plus pratiquer la transhumance, à intensifier la production fourragère en développant des cultures pour cela et certainement, à réduire la taille de leur cheptel. Par ailleurs le constat dans bien des situations, de la sédentarisation de l'habitat des éleveurs, du développement d'une production céréalière intensive par ces derniers et du maintien de la transhumance saisonnière pour une grande partie du cheptel, amène à considérer que ces pasteurs ont réussi à développer des systèmes de production originaux, non conformes aux recommandations des décideurs politiques (Dugué et al., 2004). Ces évolutions qui sont actuellement observées dans

le bassin de la Bénoué au nord du Cameroun posent bien les questions (i) de la durabilité des systèmes de production plus particulièrement de ceux recourant à la transhumance et (ii) des synergies à développer entre agriculture et élevage.

Après avoir présenté la place de l'élevage extensif dans le bassin de la Bénoué, nous caractériserons les dynamiques agraires et les évolutions en cours des systèmes de production des éleveurs Mbororo en particulier celles relatives à divers formes d'insécurité (physique, foncière, économique). Dans la dernière partie de la communication nous discuterons de l'intérêt de préserver la mobilité du bétail dans une perspective de développement durable de ces territoires.

2. Matériels et méthodes

2.1 Le contexte régional : élevage et pression foncière

L'élevage des ruminants (bovins principalement) est en pleine expansion au Nord-Cameroun, il est pratiqué par différentes catégories sociales : éleveurs Peul Mbororo et Fulbé qui possèdent la majorité du bétail bovin, agriculteurs producteurs de céréales et de coton dont les troupeaux sont de petite taille et même des fonctionnaires et commerçants qui confient leur troupeau aux éleveurs. Les chiffres du MINEPIA (Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales) issus de la campagne de vaccination de 2001 donnent 779 000 bovins pour la Province du Nord (Labonne et *al.*, 2003). Ce chiffre reste peu fiable car les éleveurs ne font vacciner qu'une partie de leur cheptel pour réduire le coût de cette intervention. Les éleveurs semi-sédentaires ou nomades n'aiment pas communiquer le nombre exact des bovins qu'ils possèdent pour des raisons économiques (moindre taxation) et de sécurité. Par ailleurs le maintien de la transhumance et dans une moindre mesure du nomadisme rend difficile le dénombrement du cheptel présent dans cette région.

Le MINEPIA comme la MINADER (Ministère de l'agriculture et du développement rural) reconnaissent que le nombre de bovins est en constante augmentation depuis 30 ans dans la cette province alors que les superficies pâturables ont fortement régressé. Elles sont passées de 7 millions d'hectares pour 160 000 têtes de bovins en 1974, (USAID, 1974) à 3,5 millions d'hectares en 1996 qui abritent un effectif 8 fois plus important de bovins (Donfack et *al.*, 1997). Cette superficie a été estimée selon Labonne (2003) comme la surface totale de la province soustraite de la surface agricole, des parcs nationaux, des zones de chasse, des zones non exploitables (reliefs, surface en eau, habitat, routes et pistes). L'élevage pratiqué par les éleveurs semi-sédentaires ou nomades est conduit de façon extensive sans recourir à la culture fourragère, ni à l'achat massif d'aliments¹ du bétail ou à la mise en défens des parcours les plus dégradés. Il s'appuie surtout sur le prélèvement par les troupeaux de ressources fourragères « collectives », non appropriées par des individus – vaine pâture après les récoltes, parcours naturels exondés et de bas-fond – et donc aussi sur la mobilité du bétail au cours de l'année. En zone de surcharge en bétail, on peut considérer que ces systèmes d'élevage se caractérisent par une exploitation minière des ressources pastorales dont la dégradation peut être exacerbée par les feux de brousse (Reiss et *al.*, 1996 ; Donfack et *al.*, 1997).

¹ Ce qui ne serait pas envisageable vu que la seule source importante d'aliment du bétail – le tourteau de coton – est en partie consommée par les bovins de trait des producteurs de coton, la demande en tourteau de coton de la part des éleveurs est déjà 3 ou 4 fois supérieure à l'offre de la SODECOTON pour l'ensemble des trois provinces du grand nord du Cameroun.

La pression sur les zones de parcours naturels s'est accrue depuis 20 ans du fait d'une augmentation importante de la population dans cette province et donc de la surface mise en culture. Le taux de croissance démographique se situe pour cette période autour de 6% par an, l'immigration constituant plus de la moitié du croît de la population rurale. En effet, quelques années après son Indépendance en 1960, l'Etat camerounais s'est donné pour tâche de corriger l'inégale répartition de la population entre les deux provinces septentrionales, le Nord et l'Extrême-Nord, par rapport aux ressources naturelles disponibles. Entre 1966 et 1973 un programme de « migration stimulée ou canalisée » de paysans Guidar, Guiziga et Moundang originaires de Extrême-Nord est mis en place pour peupler les régions du Centre-Nord, de Guider à Mbé (fig. 1). Ensuite de 1974 à 1986 les projets NEB (Nord-Est Bénoué) et SEB (Sud-Est Bénoué) orientent ces flux migratoires vers le sud du bassin de la Bénoué. Ces projets de bailleurs de fonds européens dont certains seront mis en œuvre par la SODECOTON², visent à mettre en valeur les terres agricoles peu exploitées³ de la Province du Nord. Ils ont financé la construction d'infrastructures (points d'eau, centres de santé,...) ainsi que des pistes rurales desservant de nouvelles zones d'habitation et de production. Même si quelques pistes à bétail ont été délimitées, on peut considérer que l'élevage et surtout celui des éleveurs Mbororo a été peu pris en compte dans l'aménagement des zones de front pionnier. Cette option « agricole » de l'aménagement du bassin de la Bénoué va conditionner l'avenir de l'élevage dans cette région. Ces zones d'accueil ne sont pas à l'abri d'une « crise migratoire » où les seuils d'acceptabilité n'ont jamais été définis ni par les projets ni par les administrations concernées (Seignobos, 2002).

Figure 1. Les zones de pâturage et les aires protégées au Nord Cameroun (d'après Labonne et al. 2003).

La croissance démographique continue depuis 30 ans et la concurrence entre activités rurales ont entraîné une véritable course à la terre à laquelle se livrent les populations. Ceci conduit à une réduction des surfaces en savane arborée et en friches et un quasi-abandon de la pratique de la jachère qui remettent de plus en plus en question le maintien du potentiel de production agricole et pastorale de cette région et ainsi que sa biodiversité végétale.

Par ailleurs les aires protégées⁴ - 28 zones d'intérêt cynégétiques (ZIC), 3 parcs nationaux⁵ occupent près de 45% de la superficie de la province du Nord (fig. 1). Ce vaste ensemble de savane arborée est interdit au pâturage et bien sûr à l'agriculture. Son maintien en l'état fait l'objet de débats tendus entre le « lobby » agricole, celui de l'élevage et les services de l'environnement qui gèrent les aires protégées. Les éleveurs sont donc bloqués entre ces zones

² Société de Développement de Coton du Cameroun, société à majorité détenue par l'Etat du Cameroun

³ En plus de la forte disponibilité en terre défrichables au sud de Garoua dans les années 80 -90, la pluviométrie plus abondante et plus régulière de cette nouvelle zone de production du coton constitue un atout important la SODECOTON qui a largement contribué au développement économique du Nord Cameroun

⁴ Cet ensemble de 30 000 km² d'aires protégées d'un seul tenant, est unique en Afrique centrale sub-humide et constitue une réserve de biodiversité remarquable en particulier de faune sauvage malheureusement mise à mal par le braconnage : éland de derby, éléphant, rhinocéros noir quasiment disparu.

⁵ Parc de la Bénoué, 1800 km² ; du Faro 3300 km² et de la Bouba Ndjidda 2200 km²)

protégés et les 15 % de la Province occupés par l'agriculture. Ils n'ont d'autres alternatives que de faire pâturer dans les quelques grands parcours et dans les zones marginales de collines mais aussi dans certaines ZIC peu gardées. Les parcours deviennent ainsi une mosaïque de zones permises et interdites où il est difficile de se déplacer du fait de l'exiguïté voire de la disparition des pistes à bétail. La recherche de complémentarité entre des zones aux productions fourragères différentes (en fonction des saisons) devient de plus en plus difficile alors qu'elle constitue la base de la conduite du bétail. A ces contraintes s'ajoute la difficulté de traverser les zones mises en culture pour atteindre à la fin de la saison sèche les vastes zones au sud de la Province du fait de l'absence de relations contractuelles avec les agriculteurs. Selon Labonne (2003) les superficies disponibles pour les activités d'élevage et d'agriculture semblent suffisantes mais leur accessibilité et leur répartition dans l'espace posent problème.

L'extension des surfaces cultivées est certainement le fait le plus remarquable des 20 dernières dans cette province. Elle s'est faite le long des axes routiers par les agriculteurs migrants⁶ avec l'appui des pouvoirs publics⁷ et de la SODECOTON. Sans plan actuel d'installation et de gestion des terres, les attributions foncières aux migrants ont été gérées par les autorités coutumières villageoises. Ces fronts pionniers ont été rapidement mis en culture avec abandon de la jachère, le passage à la culture continue et peu de transferts de fertilité des parcours vers les terres cultivées du fait de l'absence de relations contractuelles agriculteurs éleveurs.

2.2 Méthodologie

Les résultats présentés ci-après s'appuie sur une étude menée en 2006 - 2007 dans le département de Ngong et en périphérie. Deux campements ou villages d'éleveurs Mbororo (Laïndé Ngobara, Ndiam Baba) ont fait l'objet d'études plus détaillées. Ils sont situés à proximité de Garoua, centre urbain de 350 000 habitants (fig. 1). Quatre niveaux d'analyse sont pris en compte dans la compréhension des stratégies des éleveurs et les déterminants de leur sédentarisation : l'unité de production, le territoire villageois de la communauté d'éleveurs, la petite région ou coexistent territoires d'agriculteurs et d'éleveurs, la province où s'organisent les transhumances. Pour atteindre cet objectif nous avons associés la cartographie à ces différentes échelles, l'enquête semi-directive et le suivi d'un échantillon d'unités de production (UP) d'éleveurs réalisé sur un cycle annuel afin de comprendre l'organisation du travail et principalement des transhumances au niveau local et régional. Il a concerné une dizaine d'UP par territoire villageois réparties selon 4 types :

- Jeunes avec peu de bovins - 16 bovins en moyenne/UP - (Type 1)
- Eleveurs avec troupeau (> 150 bovins/UP) + surface cultivée importants (Type 2)
- Eleveurs âgés avec peu de bovins - 11/UP -, peu de surface cultivée (Type 3)
- Eleveurs avec grand troupeau (> 200 bovins/UP) sans production végétale (Type 4)

⁶ Les éleveurs se sont mis à l'agriculture mais leur impact en terme de défrichement de la savane est très faible comparé à celui des agriculteurs

⁷ Après les projets NEB et SEB dans années 80, le PDOB a contribué à équiper la partie ouest de la province du Nord au début des années 2000 (hydraulique, école, piste de désenclavement) mais n'installait pas de nouveaux migrants.

3. Résultats

3.1 Les déterminants de la fixation

Les principales raisons de la fixation de l'habitat et d'une partie des activités des éleveurs sont d'ordre économique et social. A Laïndé Ngobara comme à Ndiam Baba, les raisons sociales semblent prédominer. Ainsi la sédentarisation de l'habitat amène les pouvoirs publics à reconnaître officiellement les campements des éleveurs constitués d'habitations « en dur » en leur attribuant le statut officiel de village. Ce qui permet à ces populations de revendiquer des infrastructures ou de s'organiser pour les bâtir et les faire fonctionner (école, dispensaire, forage). Mais surtout elles acquièrent des droits fonciers sur des espaces agricoles et pastoraux. Des cartes d'identité et d'électeurs leurs sont délivrées afin qu'elles participent aux élections. Elles peuvent se faire représenter dans les instances locales de décision et sont aussi de plus en plus considérées comme des partenaires potentiels des projets de développement rural. Ces communautés d'éleveurs s'inscrivent ainsi dans le jeu politique et social des communes rurales et des départements dont le rôle devient important suite à la politique de décentralisation au Cameroun

C'est aussi une nouvelle forme de vie et de bien-être qui est recherchée par ces familles d'éleveurs avec la proximité d'une main d'œuvre peu onéreuse – les agriculteurs pauvres en quête d'un travail rémunéré - à qui ils confient des tâches ingrates comme la construction de leurs maisons, l'entretien de leurs parcelles de maïs et même la garde du troupeau. Du point de vue économique, cette sédentarisation rapproche ces éleveurs des lieux de vente des produits animaux : les marchés à bétail (Ngong, Adoumri) mais aussi les villes pour la vente du lait. Elle facilite l'acquisition des informations utiles au commerce surtout dans cette région où transite le bétail élevé au Tchad et mis en vente au Cameroun à destination du Nigéria. Ces éleveurs proches des marchés tirent une partie de leur revenu de l'achat et la revente du bétail sur des pas de temps parfois très courts. Enfin, la fixation de l'habitat et l'attribution de terres, a incité ces familles à développer la culture des céréales. Grâce à la fumure produite par leur troupeau, ces éleveurs obtiennent de très bons rendements en maïs (de 2,5 à 5 t/ha) bien souvent supérieurs à ceux des agriculteurs. Ces familles sont autosuffisantes en céréales et peuvent vendre une partie de leur récolte (cf infra).

3.2 Organisation des activités productives

Les jeunes éleveurs en début de carrière (Type 1) s'occupent eux-mêmes de la gestion de leur troupeau de taille modeste (moins de 20 bovins) : soin, gardiennage, construction d'enclos, traite, etc. La plupart d'entre eux entretiennent également leurs parcelles de céréales lorsqu'ils ne peuvent ou ne veulent pas utiliser des manœuvres, afin de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité du travail surtout au semis.

Les éleveurs gérant un grand effectif de bovins⁸ et cultivant d'assez grandes surfaces (Type 2) se contentent de prendre les grandes décisions de gestion des troupeaux. S'ils n'interviennent plus dans la conduite journalière des troupeaux qui sont confiés à des bergers, ils participent à certains travaux champêtres comme les récoltes notamment à cause des vols.

Les plus anciens éleveurs (Type 3), vu leur âge, utilisent exclusivement la main-d'œuvre familiale pour la garde du troupeau (confiage du petit troupeau à un proche) et de la main-d'œuvre salariée pour les activités agricoles.

⁸ Jusqu'à 200 bovins. Dans ce cas le gestionnaire des animaux constitue deux ou trois troupeaux et les confie à des bergers salariés ou à des actifs familiaux. Le gestionnaire n'est pas propriétaire de l'ensemble des animaux car il s'occupe souvent de bovins confiés par des agro-éleveurs et surtout des citadins

Seuls les éleveurs qui ne pratiquent pas l'agriculture (Type 4) continuent de conduire leur troupeau en transhumance. Leurs pratiques d'élevage n'ont pas beaucoup évolué. Seule la fixation permanente de l'habitat constitue un changement pour eux.

Les femmes s'occupent surtout des tâches ménagères (préparation de nourriture, collecte de bois, soins des enfants, approvisionnement en eau). Pour les éleveurs ayant de grand troupeau et ne cultivant pas (Type 4), la plupart des femmes sont souvent responsables de défaire et de reconstruire les structures d'habitations en période de transhumance. Les femmes des éleveurs des Types 1 et 2 peuvent faire quelques cultures légumières de saison des pluies derrière la concession (légumes, gombo, sésame, piment...) et un petit élevage de poules.

Quel que soit le type d'UP, les femmes Mbororo ont la liberté de gérer leurs biens sans en référer à leur mari. Comme dans toutes les sociétés Peul elles gèrent l'excédent de production laitière après prélèvement des veaux et pour l'alimentation familiale. La commercialisation du lait peut se faire par l'intermédiaire de collecteurs (Ndiam Baba) mais le plus souvent elles se déplacent dans les marchés ruraux et jusqu'à Garoua. Cette activité est socialement structurante pour ces femmes. L'absence de production de lait dans la famille, du fait de la perte du cheptel ou du départ de la totalité du troupeau en transhumance, est très mal vécue par ces femmes.

3.3 Les territoires attribués aux communautés d'éleveurs

Les deux territoires d'étude sont occupés uniquement par des éleveurs Mbororo, leur organisation est assez simple (fig. 2 et 3). L'habitat est groupé en quartiers entourés par des champs de culture continue, ensuite vient l'espace des parcours. La mobilité des troupeaux sur le territoire est facilitée par le regroupement des parcelles de culture en blocs aux abords des habitations (moins de 20% de la surface des deux territoires sont cultivés) et par le maintien de pistes à bétail pour sortir du territoire d'attache (départ en transhumance ou pâturage sur parcours proches). La coordination pour le moment harmonieuse des deux activités de production –agriculture et élevage - au sein du territoire est favorisée par la forte cohésion sociale entre les éleveurs.

Figure 2. Organisation du territoire de Ndiam Baba

Figure 3. Organisation du territoire de Laïndé Ngobara

Lors de la création de leur campement⁹, les éleveurs affirment qu'il n'y avait pas d'agriculteurs autour d'eux. Mais avec l'installation des paysans migrants durant les 20 dernières années, leur territoire est aujourd'hui entouré de zones très cultivées qui rend souvent difficile le départ en transhumance ou vers des parcours proches. Les agriculteurs migrants qui manquaient de terre dans les territoires villageois périphériques ont commencé à cultiver sur les terres relevant des éleveurs Mbororo sans en référer aux autorités coutumières. Afin de préserver l'espace de parcours des territoires d'éleveurs et d'anticiper sur les conflits à venir avec les agriculteurs, le projet DPGT¹⁰ a proposé aux communautés en présence de délimiter par bornage et après consentement mutuel, l'espace de parcours tel qu'il apparaît dans les figures 2 et 3. Cette opération de sécurisation des parcours n'a pas donné les résultats escomptés. A Laïndé Ngobara les enclaves cultivées par les agriculteurs se sont maintenues car ces derniers revendiquent un droit d'usufruit permanent sur ces terres du fait du droit de hache. A Ndiam Baba, c'est plus préoccupant car des agriculteurs du village voisin ont mis en culture des terres dans le parcours après son bornage¹¹. Cette opération de sécurisation des parcours devait être complétée par la vulgarisation des cultures fourragères hautement productives afin de nourrir le bétail avec des ressources produites localement. Malgré le travail de R&D conduit par la recherche à Ndiam Baba, ces cultures fourragères demandant beaucoup de travail et d'intrants n'ont pas été adoptées par les éleveurs.

Dans ces deux territoires Mbororo, bien que ces espaces cultivés et de parcours soient gérés par ces communautés d'éleveurs avec une certaine sécurité¹², leur surface est insuffisante pour développer toutes leurs activités (tableau 1). La surface cultivée par résident est largement suffisante car les rendements en maïs dépassent généralement 2,5 t/ha du fait du recours au parcage animal. On comprend facilement que la grande majorité des UP soient excédentaires en céréales¹³. Par contre la surface des parcours villageois est largement insuffisante pour nourrir le bétail géré par ces éleveurs (en gros la moitié du bétail appartient à des citadins qui le confient à ces éleveurs résidents à proximité de Garoua). Si on fait l'hypothèse qu'un parcours peut produire au mieux 2,5 t/ha/an de biomasse fourragère consommable par les bovins, 1 km² de ce type de parcours peut nourrir 105 bovins adultes (UBT) pendant une année. En première estimation¹⁴ et sans recourir à une analyse fine de l'offre fourragère sur l'année, on peut considérer que ces deux territoires peuvent assurer respectivement l'alimentation d'environ 200 bovins adultes à Ndiam Baba et 480 à 530 à Laïndé Ngobara. Vu les effectifs recensés, le recours à la transhumance ainsi qu'aux parcours de proximité hors des territoires d'attache est indispensable à l'entretien du bétail.

⁹ 1985 pour Ndiam Baba, 1995 pour Laïndé Ngobara

¹⁰ Développement paysannal et gestion de terroir

¹¹ L'espace de parcours borné est selon cet accord accessible aux troupeaux des éleveurs mais aussi aux bovins de trait et petits ruminants des agriculteurs voisins qui n'étaient de ce fait pas perdant. D'autant plus que ces territoires avaient été confiés intégralement aux communautés d'éleveurs par les autorités coutumières de rang supérieur relevant du lamido de Tchéboa.

¹² Si les enclaves des agriculteurs ne s'agrandissent pas

¹³ À raison de 210 kg de céréales consommés par résident et par an, il suffit de 0,084 ha cultivé par résident pour atteindre l'autosuffisance avec un rendement de 2500 kg/ha.

¹⁴ En se limitant aux besoins d'entretien d'un bovin adulte de 250 kg qui correspondent à l'ingestion de 6,5 kg de matière sèche par jour

Tableau 1 : Occupation du sol des territoires villageois de Laïndé Ngobara et Ndiam Baba

	Ndiam Baba	Laïndé Ngobara
Surface totale	227 ha	631 ha
dont - habitations	4%	3%
- champs cultivés des Mbororo	19% (43 ha)	15% (94 ha)
- enclaves cultivées par les agriculteurs	6%	7%
- parcours, collines ...	71%	75%
Population totale résidente	150	249
- Effectif bovins présent au village [de novembre à février] et [de Juin à début Juillet]	1022	1756
- <i>bovins par km² produisant du fourrage</i>	537	331
Effectif bovins restant au village [de mars à juin] et [de fin juillet à novembre]	220	317
- <i>bovins par km² produisant du fourrage</i>	115	60
Surface cultivée/résident	0,29 ha	0,38 ha

3.4. L'importance du maintien de la transhumance

Les éleveurs ont mis en place un système d'élevage original différent de celui que les techniciens avaient imaginé en créant des espaces de pâturage bornés et sécurisés. La sédentarisation définitive de ces éleveurs avec leurs troupeaux dans ces territoires s'avère impossible même si on maintient l'accès à des parcours extra villageois de proximité (dans les collines et le long des berges de la Bénoué qui sont aussi convoitées par d'autres éleveurs locaux). La culture fourragère ne pourrait pas apporter un surplus d'alimentation suffisant à moins de recourir à des systèmes de culture très intensifs, non compatibles avec les moyens des éleveurs (irrigation pour une culture permanente, fertilisation forte, clôture). Les éleveurs sont donc obligés de faire pâturer leurs troupeaux hors de leurs territoires d'attache.

Ainsi, dans le bassin de la Bénoué, on peut considérer que le nomadisme a disparu mais la transhumance¹⁵ des troupeaux des éleveurs Mbororo est encore très vivace. Nous observons plutôt à une semi-sédentarisation du couple famille-troupeau dans le sens où seule une partie du bétail (la plus grande) se déplace pour trouver des pâturages, alors que l'autre partie (de 10 à 15 têtes par UP) reste sur un lieu fixe pour labourer les champs (traction animale) et produire du lait. Malgré la fixation des éleveurs, la transhumance demeure donc la stratégie de base pour s'adapter à la forte inégalité spatio-temporelle des ressources pastorales et hydrauliques. On a ainsi pu distinguer divers lieux et types de transhumance (fig. 4) :

- la petite transhumance concerne d'abord les petits troupeaux et se pratique à moins de 20 km du territoire d'attache dans des zones de collines incultes (juillet – septembre) ou le long des berges de la Bénoué (mars - mai)
- la grande transhumance intéresse de plus grands effectifs et des parcours de grandes surfaces partagés avec un grand nombre d'éleveurs du bassin de la Bénoué : région de Mayo Bocki au sud dès les premières pluies d'avril ; le *hurum* de Kalgué à l'ouest et la région de Dembo au nord peu peuplée du fait du relief (juillet – octobre).

¹⁵ Mais la transhumance avec toute la famille (*eggol*) est devenue très rare

Les grands troupeaux ne résident dans les territoires d'attache qu'à deux périodes précises de l'année : pour la vaine pâture des résidus de culture¹⁶ (décembre – janvier) et la courte période de retour de Mayo Bocki (fin juin début juillet) durant laquelle les éleveurs terminent de fumer leurs champs avant le labour.

Figure 4 : Localisation des principales zones de transhumance

Depuis quelques années, ces systèmes de transhumance sont en pleine évolution, les itinéraires sont moins stables. Le renforcement des aléas climatiques (arrivée tardive des pluies), l'insécurité et la résurgence des conflits avec les agriculteurs amènent les éleveurs à changer de stratégies de transhumance parfois chaque année.

On assiste également à un amenuisement des décisions collectives autour de la transhumance à cause de la compétition entre éleveurs pour l'accès aux espaces de pâturage. La pratique de l'agriculture a aussi amené les éleveurs à modifier le calendrier de transhumance et a favorisé le recours aux bergers salariés. Le chef d'UP souhaite garder un œil sur ces champs et le développement des transports motorisés et de la téléphonie mobile lui permet de se rendre rapidement si besoin, sur les lieux de transhumance. Même si l'élevage reste au centre des activités des éleveurs, la sédentarisation les pousse à s'occuper différemment du bétail. Le troupeau est de plus en plus confié à des salariés pour d'une part maximiser l'accès aux diverses espaces de pâturage morcelés scindant le grand troupeau en sous-unités, et d'autre part, scolariser leurs enfants traditionnellement affectés au gardiennage.

La nouvelle génération d'éleveurs moins intéressée par la conduite du troupeau et soucieuse de diversifier ses sources de revenu se détache petit à petit du mode vie pastorale. La transmission des techniques traditionnelles de conduite, d'entretien et de soin des animaux se trouve menacée et se dégrade. Dans le cas où l'éleveur a surtout recours à des bergers salariés, ces enfants ne grandissent plus en permanence avec le bétail et de ce fait ont un accès moindre aux savoirs du père. Par ailleurs, l'élevage ne constitue plus pour ces éleveurs une forme de civilisation et « un mode de vie » pratiquée avec passion comme auparavant,

Mais le risque majeur de cette distanciation entre la conduite du troupeau et les autres activités (agriculture, commerce du bétail) est l'absence de contrôle et de gestion des grands parcours pourtant essentiels au maintien de la transhumance et donc aux systèmes d'élevage extensifs. Cette menace sur la transhumance est renforcée par le morcellement des parcours, la fermeture des pistes à bétail, même négociés, et plus récemment par l'insécurité grandissante en milieu rural.

¹⁶ Si les troupeaux résident bien la nuit dans le territoire d'attache, la vaine pâture durant la journée s'étend aux parcelles récoltées des territoires d'agriculteurs voisins.

4. Discussion : Les conditions de la durabilité des systèmes agro-pastoraux des éleveurs Mbororo

A quelles conditions les systèmes de production des éleveurs Mbororo sédentarisés peuvent ils être durables ? Les systèmes d'élevage recourant à la transhumance sont ils mieux armés que d'autres pour faire face à l'augmentation de la demande en produits animaux au nord du Cameroun ?

4.1. La durabilité économique

Ces éleveurs sont généralement autosuffisants en céréales et en lait et la plupart d'entre eux vendent des excédents.

Figure 5. Bilan céréalier dans les deux territoires (en Kg céréale/an/personne)

Les éleveurs dans les deux territoires d'étude déclarent qu' « *ils n'entendent la famine que de la bouche des autres* » (des agriculteurs). Leur bilan céréalier par UP est globalement positif car une grande majorité d'entre elles (fig. 5) produisent plus de 210 kg¹⁷ de maïs par personne et par an.

De même, l'analyse des flux monétaires au sein des UP montre qu'elles dégagent un solde positif (Fig. 6).

Figure 6. Bilan monétaire des UP suivies dans les deux territoires (en FCFA/an)

Le bilan monétaire montre que les UP suivies à Ndiam Baba apparaissent économiquement plus performantes que celles de Laïndé Ngobara (solde de 477 900 FCFA/an/UP contre 126 700 FCFA pour Laïndé Ngobara). Les recettes proviennent essentiellement de la vente des animaux (bovins, ovins, caprins) et accessoirement de la vente de céréales. Ceci peut s'expliquer à Ndiam Baba par la proximité des marchés de Garoua, le temps consacré par les éleveurs à la commercialisation, et aussi l'ancienneté de sédentarisation qui a permis de constituer des réseaux socioprofessionnels utiles au commerce. Quant aux revenus issus du lait, ils apparaissent pour le moment marginaux car les éleveurs n'ont pas de stratégie spécifique dans ce secteur pouvant intégrer l'amélioration génétique et la complémentation alimentaire. L'exploitation du lait est laissée à la disposition des femmes. Du fait de l'importance de la part de revenu provenant de la vente d'animaux adultes, la durabilité économique de ces systèmes de production est donc fortement corrélée au maintien du niveau

¹⁷ Besoin d'une personne estimé par la FAO pour une consommation à base de céréales alors que les Peuls Mbororo consomment aussi du lait régulièrement ce qui réduit leur consommation en céréales.

de productivité des troupeaux et donc de la capacité à transhumer plus de 8 mois par an. C'est durant ces périodes que les animaux constituent leurs réserves corporelles (à l'exclusion de la période de vaine pâture dans ou à proximité du territoire d'attache).

4.2. La durabilité environnementale

Les systèmes de production de ces éleveurs Mbororo étaient à l'origine strictement pastoraux, ils évoluent progressivement vers l'agro-pastoralisme. Il existe au sein de ces systèmes une certaine synergie entre l'agriculture et l'élevage avec la consommation des résidus de récolte mais surtout la production et l'utilisation de la fumure organique pour les parcelles de maïs des éleveurs. En effet, la sédentarisation des familles d'éleveurs leur impose la pratique de l'agriculture notamment la culture du maïs très exigeante en fertilisants. La majorité du bétail étant souvent en transhumance et donc loin de la famille, la valorisation de tous les excédents laitiers n'est plus possible. Peu coutumiers de l'usage des engrais minéraux et non intégrés aux circuits d'approvisionnement en intrants de l'Organisation des Producteurs de Coton et la SODECOTON, les éleveurs utilisent une partie de leurs animaux pour assurer la fertilisation de leur maïs. Ils valorisent ainsi toute la production de fumure animale¹⁸ disponible dans les deux territoires avec la généralisation de la pratique du parcage nocturne facilitée par l'acquisition de fils barbelés. Cette valorisation de la fumure animale a aussi modifié leurs systèmes de transhumance. Autrefois, les animaux pouvaient passer des années sans revenir par le territoire d'attache. Maintenant, ils y passent systématiquement un à trois mois par an pour fumer les parcelles. Tous les éleveurs quelle que soit la taille de leur troupeau arrivent à peu près à fumer toutes leurs parcelles, ceci grâce à des réseaux d'entraide. Il y a actuellement dans ces UP d'éleveurs un surplus de fumure animale qui pourrait être cédé aux agriculteurs voisins. De plus certaines techniques en cours de vulgarisation auprès des agro-éleveurs comme la production de fumier sous parc méritent également d'être vulgarisées auprès des éleveurs Mbororo, surtout ceux qui possèdent peu de bovins (Type 1). L'élevage des ruminants contribue donc à recycler les résidus et fourrages celluloseux¹⁹ en fumure organique. L'élevage participe donc au maintien de la fertilité d'une partie des sols cultivés.

Par contre, il faut certainement être plus nuancé sur l'impact de l'élevage sur l'état de la végétation des parcours (herbacée comme ligneuse). Sur le plan régional, les ressources fourragères étant inégalement réparties dans l'espace et dans le temps²⁰, seule la transhumance permet pour le moment aux éleveurs un transfert de charge saisonnière entre zones (fig. 4). Certains indicateurs leur permettent d'identifier les espaces dégradés ou en voie de dégradation à travers la présence d'herbacés comme *Cassia tora* (*tasba*²¹) ou *Hiptis lanceolata* (*dutaldje*). Ces indicateurs leur permettent d'éviter ces zones afin qu'elles puissent se régénérer. Toutefois lorsque cela est inévitable, le maintien des animaux sur les espaces dégradés les oblige à consommer certaines espèces ligneuses non appréciées auparavant comme *Terminalia laxiflora* (*baousehi/kulahi*) et *Sterculia setigera* (*bobbori*).

Mais avec la diminution des surfaces de friche et jachère de longue durée, les éleveurs des deux territoires d'étude mais aussi de toute la région de Ngong-Garoua, ont tendance à se retrouver en transhumance sur les mêmes grands parcours. Dans ce contexte, il paraît difficile

¹⁸ Les déjections des bovins sans adjonction de litière

¹⁹ Ces biomasses végétales sont généralement détruites par le feu par les agriculteurs car leurs effectifs d'animaux sont faibles

²⁰ Du fait du gradient de pluviométrie et de date d'arrivée des pluies observé entre le nord et le sud de la province du Nord.

²¹ Terme fulfuldé

de réglementer l'arrivée de transhumants dans ces espaces encore riches en pâturage. En l'absence de règles et d'instances de gestion de ces parcours on peut craindre à court terme une dégradation de la flore et une perte de leur valeur pastorale. A moins que les éleveurs raisonnent différemment le croit de leur cheptel ou que l'administration décline certaines zones de chasse sans grande valeur faunistique²² actuellement.

Dans tous les cas, le maintien de la transhumance (et si possible associée à la gestion de la charge en bétail) s'impose aux éleveurs comme le système le plus à même de limiter la dégradation des parcours avec l'utilisation de territoires complémentaires en cours d'année.

4.3. La durabilité sociale

La fixation des éleveurs leur a permis de sécuriser leur espace de vie et certaines de leurs activités. En effet, les éleveurs ont « subis » à plusieurs reprises sur des espaces qui ne leur étaient pas alloués l'installation des agriculteurs migrants. Ils ont compris qu'il fallait « s'approprier » un territoire. Aujourd'hui, comme l'affirme un éleveur de Laïndé Ngobara, « *le Mbororo n'est plus comme un oiseau toujours prêt à s'envoler car il a pris conscience qu'il risquait de continuer à s'envoler sans jamais savoir où atterrir* ».

La fixation des éleveurs a également favorisé l'établissement de relations sociales entre les communautés d'éleveurs, les agriculteurs et les citoyens. Cette proximité géographique, bien que source de conflits entre ces différents acteurs, concourt cependant à leur limitation ou atténuation. Les éleveurs ne sont plus considérés comme des migrants perpétuels, prêts à causer des dégâts et à s'enfuir. Les règlements à l'amiable sont privilégiés et ceci grâce au fait que chaque plaignant (s'il est de bonne foi) est assuré qu'il sera indemnisé.

La durabilité sociale des systèmes de production des éleveurs peut aussi s'appuyer sur leurs alliances avec les citoyens pour faciliter l'accès aux aliments pour bétail (tourteaux, sons...). Les hommes d'affaires de Garoua peuvent plus facilement acheter du tourteau de coton pour lequel il existe une forte spéculation. Les éleveurs qui gardent le bétail de ces citoyens peuvent ainsi y avoir accès. Ils utilisent également ces relations pour accéder à certains espaces de pâturage.

Suite à plusieurs prises d'otages se concluant par le versement de rançons, la plupart des familles d'éleveurs des deux sites d'étude se sont réfugiées dans les gros villages voisins d'agriculteurs situés sur la route goudronnée (encadré 1). L'accueil spontané des éleveurs par les villageois dénote des bonnes relations qui existent entre les deux communautés. Ces événements montrent que ces éleveurs Mbororo, ont su développer en se sédentarisant des liens sociaux avec les autres communautés ce qui devraient faciliter leur maintien dans la région. Il faudrait certainement qu'ils soient plus présents dans les instances de gestion comme les conseils communaux, les comités de gestion. Ainsi ils pourront mieux défendre leurs intérêts en termes d'affectation et de gestion des espaces pastoraux et de mobilité du bétail. Depuis avril 2007, le climat d'insécurité en milieu pastoral affecte les performances et donc la durabilité des systèmes de production des Mbororo. Il est difficile de prévoir la fin de cette période d'insécurité et le retour à la situation antérieure. Dans tous les cas la durabilité des systèmes agro-pastoraux basés sur la transhumance d'une grande partie du troupeau reste fonction du retour à l'ordre public

²² En particulier celle proche de Ngong et du *hurum* de Kalgué qui renferme peu de faune sauvage

Encadré 1 : Insécurité et changements de pratiques des éleveurs Mbororo

Le grand banditisme avait été longtemps cantonné à certains grands axes routiers du Nord Cameroun où les coupeurs de route armés rançonnaient les voyageurs. Aujourd'hui les éleveurs sont devenus une cible privilégiée de ce banditisme « rural ». Du fait de la valeur monétaire de leur bétail, ils sont en mesure de payer des rançons s'élevant à plusieurs millions de FCFA suite au kidnapping de leurs enfants. Une grande inquiétude règne chez ces éleveurs qui ne savent plus vers qui chercher de l'aide.

Ils ont aussi dû changer de mode de conduite de leurs troupeaux. Si auparavant les éleveurs exhibaient fièrement leur bétail, ils sont aujourd'hui obligés de scinder les grands troupeaux en sous-unités de 20 à 30 têtes. Celles-ci sont réparties dans différentes zones de pâturage. Cet « allotement forcé » entraîne un accroissement du coût du gardiennage (recours à plusieurs bergers) et de gestion, l'éleveur devant se déplacer en différents endroits pour suivre l'état de son bétail.

Par ailleurs, avec le déplacement des familles d'éleveurs vers les gros villages d'agriculteurs et l'éloignement des animaux, on assiste à la régression des complémentarités agriculture-élevage. Ce qui va avoir des incidences sur la fertilité de leurs parcelles, le coût de fertilisation des cultures et les rendements en céréales.

Il est encore trop tôt pour affirmer que le déplacement du lieu de résidence des éleveurs est irréversible. Dans le cas d'un retour à la normale, de nombreux éleveurs ont affirmé qu'ils retourneront dans leur territoire qui constitue pour eux un acquis.

Conclusion

L'élevage est actuellement sous fortes contraintes du fait notamment de la forte concurrence entre ruraux pour l'accès aux ressources naturelles. Les éleveurs tentent tant bien que mal, de maintenir leurs systèmes d'élevage basés sur la mobilité et la transhumance d'une grande partie du bétail. Ils tentent également de s'adapter au nouvel environnement écologique et socio-économique par la fixation de l'habitat et la diversification des activités économiques. Afin de réduire les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs, les pouvoirs publics et les décideurs recommandent la sédentarisation des systèmes d'élevage bovin des Peul Mbororo. Mais cette option impliquerait dans notre situation d'étude (i) la délimitation de grands espaces de parcours à proximité des villages d'éleveurs bien plus grands que ceux actuellement bornés et si possible (ii) une révolution fourragère que les techniciens ont du mal à concevoir et qui nécessite de gros investissements comme l'enclosure systématiques des pâturages cultivés.

Malgré de nombreux échanges entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs (travail, matériel, etc.), l'amélioration de productivité et de la gestion des parcours bornés n'a pu se faire. Ce manque de collaboration s'explique en partie par le poids inégal qu'occupe l'élevage au sein des deux communautés. Les agriculteurs cherchent d'abord à accroître leur surface cultivée sans par exemple envisager de valoriser l'excédent de fumure animale détenu par les éleveurs. Par contre les éleveurs veulent préserver un vaste espace de parcours, capable au moins d'accueillir toute l'année une partie du troupeau pour la production de lait. Les comités de gestion mis en place par le projet²³ pour le maintien des parcours sécurisés n'apparaissent pas comme une solution viable à moyen et long terme. Une implication forte du pouvoir

²³ Qui s'est terminé en 2002

politique permanent s'impose. Mais vu la faiblesse des superficies en question et les difficultés techniques et sociales pour en améliorer la productivité, la transhumance apparaît incontournable pour les éleveurs de cette région et plus particulièrement des deux territoires d'étude.

Face à cela, la transhumance apparaît comme une garantie pour (i) la durabilité des systèmes agro-pastoraux des éleveurs Mbororo et donc (ii) la fourniture de produits animaux pour les consommateurs du Nord Cameroun dont la demande augmente chaque année. Cette mobilité permet de valoriser au fil des saisons la diversité des situations agroclimatiques et de parcours naturels. Mais ces systèmes complexes pour être durables doivent être mieux gérés. Le recours aux bergers salariés complique cette gestion, par exemple ces derniers ne se sentent concernés que par la conduite des troupeaux et très peu par la gestion de la végétation consommable par le bétail. L'enjeu majeur aujourd'hui pour ces éleveurs Mbororo est le maintien des grands parcours dispersés dans différentes zones de la Province du Nord et qui sont indispensables au maintien de la transhumance. Les éleveurs Mbororo en participant plus à la vie politique locale pourraient mieux revendiquer leurs droits sur ces espaces. Mais la coordination entre les différents types d'acteurs – agriculteurs, éleveurs, gestionnaires de faune sauvage - ne pourra se développer que si l'administration est prête à jouer son rôle de facilitateur/médiateur à moins que les synergies à développer entre eux soient suffisamment rémunératrices pour que la coordination aille de soit.

Bibliographie

Donfack P., Seiny Boukar L., M'biandoun M. 1997. Les grandes caractéristiques du milieu physique. *In* : Agricultures des savanes du Nord Cameroun. Actes de l'atelier d'échanges, 25-29 novembre 1996, Garoua, Cameroun. Montpellier, France, CIRAD-CA, 528 p.

Dugué P., Koné R., Koné G., Akindes F, 2004. Production agricole et élevage dans le centre du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire. Développement économique, gestion des ressources naturelles et conflits entre acteurs. Cahiers Agricultures 13, N°6, 504-9.

Labonne M., Magrong P., Oustalet Y., 2003. Le secteur de l'élevage au Cameroun et dans les provinces du grand Nord : situation actuelle, contraintes, enjeux et défis. *In* : Savanes africaines, actes du colloque, mai 2002, Garoua, Cameroun. Prasac, N'Djamena, Tchad et Cirad, Montpellier, France.

Reiss, D., Ousman H., Abaicho O., Boubakari I. 1996. Etude de l'élevage dans le Lamidat de Tchéboa. MINEPIA-SODECOTON-DPGT. 21 p.

Seignobos C., Ousman, H, Teyssier A., Weber J., 2002. Eléments d'une stratégie de développement rural pour le Grand Nord du Cameroun. MAE, Paris et Cirad, Montpellier, France 72 p + annexes

USAID. 1974. Inventaire des ressources du Nord-Cameroun, Afrique, United Department of Agriculture, Soil Conservation Service/Fond d'Aide et de Coopération, France, 189 p.